

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Gilles COURGEY, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER, Marie-Blanche BORY, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avait donné pouvoir Jean-Michel TALON à Marie-Blanche BORY, Gerard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Fatima KHELIFI à Lionel ROY, Fabrice PETITJEAN à Patrice DUMORTIER, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Anaïs MONNIER à Thomas BIETRY, Cédric PERRIN à Virginie REY, Bernard CERF à Jean Louis HOTTLET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 ^{er} avril 2021	Le 1 ^{er} avril 2021	En exercice	50
		Présents	35
		Votants	43

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jacques ALEXANDRE est désigné.

**2021-03-52 Restructuration du Centre commercial de la ZAC de l'Allaine-Avenant n°2
Marché de travaux Lots 08 et 09 Contractualisation des options retenues conformément au
marché initial groupement d'entreprises l'AUBE**

Rapporteur : Christian RAYOT

*Vu la délibération n° 2018-07-13 du 27 septembre 2018 attribuant les marchés travaux de
restructuration du centre commercial de la ZAC de l'Allaine,*

Vu la délibération n° 2019-09-22 validant l'avenant n°1 au marché travaux,

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de contractualiser le montant des options retenues pour les lots 08 et 09 conformément au marché initial.

ARTICLE 2 – CONSISTANCE DES OPTIONS

Les options qui ont été retenues sont les suivantes :

LOT 08 - CVC	27 814, 59 € HT
LOT 09 - Electricité	1 340,00 € HT
TOTAL	29 154,59 € HT

ARTICLE 3 - MONTANT DES TRAVAUX

	HT	TVA 20 %	TTC
Montant marché + avenant n° 1	1 288 793,87	257 758,77	1 546 552,64
Montant avenant n° 2 - options	29 154,59	5 830,92	34 985,51
NOUVEAU MONTANT	1 317 948,46	263 589,69	1 581 538,15

Ce qui ramène le montant total du marché à **1 317 948,46 € HT** soit **1 581 538,15 € TTC** (un million cinq cent quatre-vingt-un mille cinq cent trente-huit euros et quinze centimes).

ARTICLE 4 – CONFORMITE AUX CLAUSES DU MARCHE

Les autres clauses du marché restent inchangées.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider l'avenant n° 2 – contractualisation des options retenues conformément au marché initial pour les lots 08 et 09 – groupement d'entreprises L'AUBE pour la restructuration du centre commercial ZAC de l'Allaine,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 12/04/2021

Le Président,



 Le Président
 Christian RAYOT

Le Président,



 Le Président
 Christian RAYOT